



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

CONSEIL D'ECOLE n°2 le mardi 14 mars à 18h

Présents : Mmes Jamet, Lagnès, Veyrat-Masson, Marin, Farys, Vernaz C., Vernaz V. Deville, Poencin, Langlois, Cusin-Rollet, Mrs Battentier, Rochini. Violi

Excusées : Mmes Cornet, Rimboud

Ordre du jour :

- Activités des classes, projets
- Ponctualité et respect des horaires de l'école
- Rentrée scolaire 2017/2018
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

1) Activités des classes

	Maternelle	CP/CE1	CE1/CE2/CM1	CM1/CM2
Activités passées	ludothèque pour la classe de Mme Veyrat-Masson et Mme Marin Cinéma Médiathèque	cycle piscine ludothèque cinéma	Spectacle au Dôme cycle piscine	Spectacle au Dôme Ski : 3 jours sur 4 initialement prévus
	Musique : spectacle le 14 avril à la salle des fêtes maternelles à 18h, élémentaire à 19h. Séance pour les aînés de la commune et les grands-parents le mardi 11 avril.			
A venir en période 4		patinoire	cinéma	cycle piscine cinéma

Intervention Mr BATTENTIER concernant le cycle patinoire et la semaine de ski :

Christophe déplore l'organisation lacunaire de la patinoire (1^{ère} séance non prévue, la 2^{nde} séance, les chaussures n'étaient pas prêtes malgré la liste fournie).

Lors de la sortie ski, un incident a eu lieu : un accompagnateur n'a pas tenu le rôle d'encadrant attendu par l'enseignant.

Pour les prochaines années, il a été convenu que le recrutement des parents agréés disponibles répondra à d'autres critères.

Pour conclure, nous remercions encore une fois les parents agréés qui réussissent à se libérer pour encadrer nos élèves.

Budget transport : La mairie, a informé l'école que le nouveau budget serait voté fin mars. Une modification du budget transport sera effective. A ce jour, le budget mairie pour le transport est épuisé. Les transports pour la fin de l'année scolaire seront payés par le sou des écoles.

Informations tarif transport : un cycle piscine coûte 500€, une semaine de ski aux Saisies coûte 1000€.

Bilan TAP et cycles à venir

PEDT (projet éducatif territorial), désignant les modalités d'organisation des TAP, a été signé en 2015 pour une validité de trois ans. Il sera à réviser pour la rentrée de septembre 2018.

Ce PEDT est régulièrement révisé pour modifier certaines modalités (comme déjà fait pour passer de 2 fois 1h30 à une demi-journée complète). A ce jour, le PEDT a prévu de demander une participation financière de 15 euros par cycle ce qui représente moins d'un euro par heure et par enfant pour la rentrée 2017.

L'équipe communale remercie son personnel qui est impliqué et propose de nombreuses activités aux enfants.

Organisation de la demi-journée : 1^{er} temps activités physiques 2^{ème} temps créativité (activité manuelles, lecture, cuisine,..)

Les intervenants coûtent entre 35 et 40 euros de l'heure.

L'équipe enseignante souhaiterait rencontrer le personnel des TAP afin de faire un point sur les règles de vie dans l'enceinte de l'école.

2) Ponctualité et respect des horaires de l'école

Rappel des horaires de l'école : le portail est ouvert à partir de 8h20 le matin et 13h20 l'après-midi. Les enfants doivent être arrivés en classe à 8h30 et 13h30. Les parents de maternelle qui accompagnent leurs enfants dans les classes doivent avoir quitté les locaux scolaires à 8h35.

A l'heure actuelle, des élèves arrivent trop souvent en retard. Les parents doivent veiller à respecter les horaires de l'école. En cas de retard, les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la porte de la classe.

Enfant malade :

Les enseignants sont témoins d'un certain manque de bon sens : un enfant malade à 8h30 ne peut revenir à l'école à 9h30. Il doit rester chez lui pour la journée.

3) Rentrée scolaire 2017/2018

137 élèves sont inscrits à l'école depuis cette semaine.

Inscriptions à l'école pour les futurs élèves du 3 au 8 avril 2017 en mairie. Pour le moment, les effectifs semblent stables pour l'année prochaine. Si un changement de situation (déménagement...) est prévu au sein d'une famille, il faut se faire connaître auprès de la directrice.

4) Travaux

Demandés par l'école : Toit de l'école, bancs (réparer cour du haut, installer un banc dans la cour maternelle), store de Christophe.

Prévus par la mairie : remplacement du garde-corps dans la petite cour de Christophe, affaissement d'un regard, portail en cours de réparation.

5) Questions des parents délégués

La circulation du car du bas a été modifiée. De ce fait, les enfants descendent désormais en toute sécurité. Une signalisation est demandée (panneaux de prévention).

A plusieurs reprises, les parents ont constaté qu'il manquait de la place dans ce même car et déplorent le manque de sécurité. La société de transports a été contactée, une fiche de procédure est en cours de réalisation.

En cas d'absence des parents d'enfants de moins de 6 ans au point de rendez-vous du car, une fiche de procédure est en cours de réalisation : l'enfant sera ramené au service de garderie.

Prochain conseil fixé au vendredi 16 juin 18h